

Janvier 2024 // Numéro 43

SU' L' PELIAU

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE NOHANT-VIC



Le Pavillon Flaubert à Nohant
Raoul Adam (1881-1948)

Le mot du Maire



Cette année 2023 s'achève, et nous oublierons avec le temps les événements qui lui sont liés. Pour palier à cela, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous offrir ce nouveau Péliou, ou vous trouverez un condensé des divers événements communaux de ces douze derniers mois.

Bien sûr les informations sur la vie communale vous sont données régulièrement suite aux réunions de conseil municipal, mais je pense qu'il est bien d'avoir ce déroulé annuel. Il contient un panel d'informations qui vous servira le moment venu.

Merci à ce conseil municipal toujours très pointilleux et soucieux de l'exactitude des faits, qui œuvre et se réunit régulièrement afin de définir les articles et la mise en page.

Je tiens à associer à la création de ce journal communal, et je les remercie très sincèrement, les intervenants extérieurs, qui ne comptent pas leur temps pour vous relater des moments de l'histoire de notre commune, peu connus, voir inconnus pour certains d'entre nous.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir que j'en ai pris à feuilleter ce fascicule communal très bien réalisé.

Merci à toute l'équipe rédactrice.

Pour ma part je vous donne rendez-vous le 12 janvier prochain à partir de 19 heures salle polyvalente de Nohant-Vic afin de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Venez nombreuses et nombreux passer un moment de convivialité et d'échanges comme chaque année.

Dans l'attente de vous rencontrer très prochainement, je vous souhaite Nohant-vicoises et Nohant-vicois de très bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Patrick NONIN, Maire de NOHANT-VIC.



Les travaux à l'école

Travaux de rénovation et mise aux normes dans les bâtiments scolaires

Travaux d'électricité: SAS Lejot
pour 3 944.57€ HT
Travaux de VMC : SAS Lejot
pour 2 007.69€ HT
Travaux de plomberie: SAS Lejot
pour 14 096.45€ HT
Travaux de peinture : SARL Couleurs Déco
pour 660€ HT
Travaux de carrelage faïence : SARL JP Tetot
pour 6 091.93€ HT
Travaux d'aménagement: SAS Pierre ROBERT
pour 24 746.40€ HT
Travaux de placard-: SAS Pierre ROBERT
pour 3 676.30€ HT

Coût des travaux: 55 223.34€ HT

A percevoir une subvention de la Préfecture
de l'Indre de 60% pour ces travaux



Extraits des séances du Conseil Municipal au fil de 2023

Réunion du 3 février

5 bancs ont été installés ou en cours d'installation par les cantonniers à Ripoton, sur la voie verte (bas de Vic, Croix des Boisseaux, prochainement à la Croix des Buissons) et au croisement des chemins du Chêne, du bicentenaire et de Saint-Chartier ; d'autres bancs seront installés sur les chemins de randonnées, ainsi que du mobilier (tables et fauteuils) sur les aires de repos.

Les travaux d'installation de l'aire de jeux sont finis, les enfants vont pouvoir en profiter.

Fin de la campagne de capture des chats errants, 8 chats ont été capturés et remis à la SPA.



Réunion du 17 mars

Le Conseil décide de ne pas changer les taux de la taxe foncière. Seule l'augmentation liée à l'évolution inévitable des bases de calculs s'en retrouvera répercutée.

Taxe foncière bâti : 34,93%

Taxe foncière non bâti : 46,08%

Réunion du 7 avril

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 457 333,59 euros et en section d'investissement à 201 194,21 euros.

Des travaux sont prévus à l'école pour un montant de 55 223,34 euros HT. Une demande de subvention va être faite.



Réunion du 5 juin

Une délibération est prise en vue de l'installation d'une infirmière libérale dans les locaux jouxtant la boulangerie. Un bail professionnel sera signé avec une date de départ au 1^{er} octobre 2023, sous réserve que toutes les autorisations sollicitées soient favorables.

Début des travaux de reprise des tombes dans les cimetières.

Bicentenaire de Maurice Sand : présentation des 2 expositions mises en œuvre de la mi-avril à fin septembre, « Maurice Sand, Maire de Nohant-Vic » dans le bureau du Tourisme de Nohant, et « Maurice Sand, enfant du pays » exposition en extérieur, le long du mur de la Maison des Gâs du Berry, côté bureau du tourisme.



Réunion du 21 juillet

Fin des travaux dans les 2 cimetières.

Pour la rentrée 2023/2024, 82 enfants sont inscrits, dont 30 pour les maternelles de Vic.

Le Conseil donne son accord au Comité des Fêtes pour le don envisagé pour des marquages de jeux sur le sol de la cour d'école (marelle, circuit ...)



Réunion du 7 août

Une délibération est prise pour retenir les travaux de voirie à entreprendre dans le cadre du FAR 2024 (Fonds d'Action Rurale du Conseil Département de l'Indre), l'entreprise Colas est retenue pour des travaux sur la VC Barbotte, l'Allée Solange Clésinger, La Beauce, Les Champignolles et Les Landes.

Une délibération est prise pour valider le plan de financement des travaux de voirie de 53 012,96 € HT : 80 % subvention et 20 % de fonds propres ; le montant des travaux de voirie est de 63 615,55 TTC.

Une boîte à livres a été installée sous la guérite des cars, côté salle des fêtes. Elle a été réalisée et mise en place par Yvon Bonazzi, conseiller municipal. A chacun de la faire vivre par les emprunts ou les dons de livres.

Réunion du 9 octobre

Pour le cabinet d'infirmière (logement boulangerie), la commission d'accessibilités a rendu un avis favorable, il reste à finaliser la signature du contrat de bail professionnel pour une ouverture prochaine.

Les travaux pour l'église de Vic et la maison berrichonne vont reprendre en octobre pour une durée d'un an. L'accès à l'église pourra être restreint selon l'avancée des travaux, ainsi pour le passage des câbles électriques, l'enlèvement des dalles au sol ne permettra pas l'accès.

Il appartient à chacun d'entretenir les parcelles détenues. Les terrains en friche ou à l'abandon doivent être nettoyés afin d'éviter les risques (incendie, faune sauvage ...), les propriétaires concernés recevront un courrier du Maire afin de les inciter.

Le repas des anciens aura lieu dimanche 22 octobre, 76 participants sont attendus.

Réunion du 1^{er} décembre

Le bail a été signé pour le cabinet infirmier à compter du 1^{er} décembre.

La commune a déposé sa candidature pour « village d'avenir » et présenté le projet d'aménagement de la parcelle RD943/Route du Persil.

Les demandes de subvention (DETR-DSIL-Fonds Vert) pour 2024 sont à déposer pour le 15 janvier 2024, sont retenus, suite à l'étude énergétique, les travaux d'éclairage public.

Les travaux de l'église de Vic démarreront en janvier, l'église sera fermée pour une longue période.

Un murier platane et un érable rouge ont été plantés dans la cour de l'école.



Bien vivre et bien être ensemble



Nous rappelons aux administrés les dispositions des arrêtés pris par Monsieur le Préfet de l'Indre :
Interdiction totale de brûlage des végétaux
Interdiction de divagation de chiens, merci de veiller à la propreté sur les espaces publics
Les horaires de tonte des pelouses sont fixés à :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Merci à tous les habitants qui entretiennent leurs abords extérieurs, cela participe à l'embellissement de la commune. Merci à eux.

Débroussailliez votre terrain dès maintenant pour éviter des feux durant l'été

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour débroussailler autour de votre habitation, et ainsi réduire les risques de propagation de feux estivaux. Les végétaux, qui ont perdu leurs feuilles, sont plus faciles à tailler ; et les coupes effectuées ne perturbent pas les cycles de reproduction de la faune et de la flore, qui ont lieu au printemps.

Comment bien débroussailler votre terrain ?

Pour accomplir correctement le débroussaillage de votre terrain, vous devez notamment :

- ✓ supprimer les arbustes situés sous les arbres ;
- ✓ couper les branches ou les arbres en contact avec votre maison ;
- ✓ réduire la masse de végétaux présents au sol ;
- ✓ tailler vos haies ;
- ✓ élaguer les branches basses des arbres ;
- ✓ ne pas conserver les déchets verts issus du débroussaillage.

Le débroussaillage doit être réalisé chaque année. Il est conseillé d'effectuer les actions de coupes d'arbres et d'arbustes pendant l'hiver ; les opérations sur la végétation basse peuvent, pour leur part, être effectuées jusqu'à la fin du printemps. Vous pouvez aussi faire appel à un professionnel, qui possède les connaissances et les outils nécessaires.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ DE SAINT-BLAISE

Pour honorer dignement le patron des laboureurs, la Société organise un dîner-dansant le samedi 17 février ; le lendemain messe à Nohant avec une procession, suivie d'un vin d'honneur avec galette à la salle des fêtes de Vic.
Contact : M Bernard ROBIN 02 54 31 03 70





J' LA NATURE PROPRE

Faites la chasse aux déchets !

15, 16, 17 MARS 2024

Retrouvez les départements participants sur : jaimelanaturepropre.fr

Nos partenaires

Mountain Bikers FOUNDATION

Fédération Nationale des Chasseurs

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE



La société communale de chasse de NOHANT VIC est une association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la régulation des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts. Elle regroupe actuellement 17 chasseurs de petits et grands gibiers dont 4 piégeurs.

Le **samedi 16 mars 2024**, les chasseurs de la commune vous propose de participer à une demi journée de nettoyage des chemins et routes communales, une opération nationale participative de nettoyage de printemps « J'aime la nature propre ».

Pour toutes prédatons sur vos animaux de basse-cour, ou sur les cultures et pâtures par des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, n'hésitez pas à nous contacter.

Président Bruno DUTEIL 06.76.70.68.12

Trésorier Jean Marie TABARIN 07.53.44.70.51

Recensement des jeunes de plus de 16 ans

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Renseignement à la Mairie;

La Mairie

Ouverture de la mairie

le matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

l'après-midi : lundi et vendredi de 13h30 à 17h00

Secrétaire : Mme Christelle Mercier

Téléphone : 02 54 31 01 07

mail : nohant.vic.mairie@wanadoo.fr

À votre service

L'agence Postale

L'agence Postale est ouverte : le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00

Agent postal : Mme Florence Massicot

Téléphone : 02 54 31 01 02

Vos élus



1^{er} rang : C. Patureau 3^e adjt Ph. Bertrand 2^e adjt P. Nonin Maire C. Chenet 1^{ère} Adjt

2^e rang : F. Langlois H. Desternes M. Meton M.-L. Selleron M. Bernardet Y. Bonazzi M. Augendre

La vie du RPI Les Champis

Le RPI accueille 82 enfants sur les 4 communes dont 29 à l'école maternelle de Nohant-Vic avec maîtresse Vanille et maîtresse Isabelle. Ils ont eu la surprise de découvrir un nouvel agencement des salles de classe et de la garderie ainsi que les sanitaires refaits à neuf.

L'équipe de Nohant-Vic a vu l'arrivée de Lydie Barret en janvier 2023.

Fred est toujours au fourneau pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Notre RPI est toujours aussi dynamique, les maîtresses proposent des activités éducatives riches au développement des enfants et des manifestations diverses et variées.

Les enfants de l'école maternelle ont participé à la décoration du menu pour le repas des anciens du 22 octobre 2023 sur le thème de l'Alsace. Un goûter leur a été offert par la municipalité en remerciement.

FLEURS DE SIAM



2013 ... 2023 l'association fêtera ses 10 ans samedi 4 mai avec une soirée Thaïlandaise.

En 2023 l'association a eu plaisir de participer au marché d'art de Nohant-Vic en mai.

Une soirée vin chaud a eu lieu le jeudi 7 décembre. Une très bonne soupe a été ajoutée à cette soirée.. Un grand merci aux personnes qui ont fabriqué toutes les « gourmandises salées et sucrées. Les petites mains de Fleurs de Siam ont pu présenter des idées cadeaux et des petites décorations pour Noël.

L'association a participé aux marchés de Noël de Crozon sur Vauvre et de Nouziers.

la belle équipe de Fleurs de Siam vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Mireille Bernardet 06.82.21.69.94



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

En 2023, le Comité des Fêtes a proposé des manifestations qui ont attiré un grand nombre de visiteurs.

Le samedi 14 janvier a eu lieu sur la place de Vic une dégustation d'huîtres.

Le samedi 25 février la troupe de Déols « Le Masque de Sganarelle » a joué sa pièce « Broadway nous voilà » devant un public nombreux et conquis.

Le marché d'art et d'artisanat du dimanche 28 mai a attiré des visiteurs qui ont flâné devant les exposants et qui ont pu apprécier l'exposition de motos anciennes.

Le dimanche 11 juin sur la place de Nohant s'est déroulé la journée Berry Cyclette, le comité a participé en tenant un stand.

La fête de la musique s'est déroulée au stade le vendredi 16 juin, les groupes « Backstage et Kiss on the Frog » ont permis à de nombreux danseurs de pouvoir passer une excellente soirée. Des repas et de la restauration étaient également proposés.

Une soirée dansante a été proposée le samedi 11 novembre avec en plat principal un goulasch.

COMITE DES FETES



Pour l'année 2024, le comité des fêtes reconduit toutes les manifestations :

Samedi 13 janvier à partir de 10 heures 30 sur la place de Vic : dégustation d'huîtres

Samedi 10 février : soirée théâtre avec la troupe « Le masque de Sganarelle » qui interprétera « Tiercé gagnant » à la salle des fêtes

Dimanche 26 mai : vide grenier et marché d'Art et d'Artisanat route des Sablières

Vendredi 14 juin : fête de la musique sur le stade de Vic avec 2 groupes

Samedi 9 novembre : soirée dansante à la salle des fêtes

Le comité loue également des ramées, des tables et des chaises qui peuvent être livrées.

Tous les bénévoles qui œuvrent pour permettre à toutes ces manifestations d'exister, sont chaleureusement remerciés.

Contact Pascal SELLERON : 06 98 71 09 41

MAIL : comitefetesnv@gmail.com

Créé il y a près de 70 ans par plusieurs propriétaires de terres agricoles autour de Laleuf, dont nous remercions chaque saison l'initiative; les membres de la société de chasse privée de Laleuf n'ont cessé de la faire évoluer au fil des saisons.

Aujourd'hui encore les maîtres mots sont : le respect de l'environnement, celui de nos amis non chasseurs amoureux de la nature, ainsi qu'un prélèvement de gibier raisonné.

Le tout agrémenté par une convivialité que nos invités chasseurs ou non chasseurs peuvent confirmer.

AMICALE DES CHASSEURS DE LALEUF



Contact : M Frédéric Langlois 06 43 69 97 02

LES GAS DU BERRY

Pour qu'une association, comme celle des Gâs du Berry, continue à vivre et à se diversifier dans ses prestations et ses activités, elle doit savoir, comme on dit, « passer le relais ».

C'est ce qui a été fait lors de la dernière assemblée générale, puisque la co-présidence composée de trois personnes a commencé son renouvellement par l'arrivée des « jeunes » à la tête de notre société. Ce changement progressif se déroule dans un souci de transmission, de continuité et surtout de renouvellement.

2024 sera donc l'année des nouveautés dans les prestations de cette encore jeune association. Les réflexions en cours annoncent déjà des moments innovants par les Gâs du Berry en 2024. La création et l'originalité s'appuient toujours sur la richesse de la culture berrichonne.

Les spectacles des Gâs du Berry sont imaginés à partir des coutumes et des traditions. Créés autour d'un conte, d'un livre, d'une chanson, de références historiques, les représentations, telles que des livres vivants, des pièces de théâtre, des conférences ou des spectacles originaux..., mêlent des récits, des danses et des chants, toujours rythmés par les vielles et cornemuses.

La musique des Gâs du Berry est principalement constituée de leurs propres morceaux. Leur répertoire, reconnu par le monde de la musique traditionnelle, s'est construit au fil du temps et est très représentatif des 135 ans de leur vie musicale. Lors de ces dernières années, Les Gâs du Berry ont toujours œuvré dans le métissage avec d'autres types de musiques (Classique, Jazz, Rock...)

Les danses par les Gâs du Berry sont apparues vers les années 1950. A partir de collectages, ils ont conçu un programme de danses pratiquées dans la région de La Châtre. Toujours soucieux de mettre en valeur et de faire évoluer les danses berrichonnes, Les Gâs du Berry sont à l'origine des deux Nuits du Berry dont la danse était un des ingrédients majeurs.

Les chants des Gâs du Berry sont tirés principalement de l'ouvrage de l'un de leur ancien président, Laurian Touraine qui en collaboration avec Emile Barbillat a constitué « La bible » du chant traditionnel berrichon : Chansons populaires dans le Bas Berry.

L'atelier Musique des Gâs du Berry vous propose tous les samedis à partir de 15h, des initiations gratuites aux instruments : vielles et cornemuses. Ces initiations se déroulent dans leur maison à Nohant. Des prêts d'instruments sont possibles selon les instruments disponibles.

135 ans ? Non ? Vous y croyez ? Les Gâs du Berry sont encore jeunes et très actifs....

Co-présidents : Erick Fradet, Marion Philippon et Patrick Foulatier

<http://lesgasduberry.fr/>

<https://www.facebook.com/Les-Gâs-du-Berry-113601006731745/>

Les-qas-du-berry@orange.fr

07 85 88 49 23



2023 : Le festival « FEMMES ARTISTES, FEMMES D’ACTION... » a trouvé ses marques !

A ses dates originelles de mars pour constituer un **HOMMAGE À L’ART AU FÉMININ** » lors de la Journée pour les Droits des Femmes, il a à nouveau rencontré un succès remarquable (public fidèle et ravi qui souvent vient de loin, spectacles complets...) grâce aux valeurs cardinales auxquelles nous nous appliquons : **Originalité, Qualité et Convivialité.**

Outre l’attrait du public pour le salon littéraire et son affiche attrayante et très qualitatives des écrivain(e)s qui y ont participé, le thème choisi « **FEMMES ARTISTES ET LE NOUVEAU MONDE** » a permis au public de découvrir quelques femmes artistes dont le destin fut lié à l’Amérique :

- Alice GUY, une cinéaste française au Nouveau Monde avec le Trio Isabelle OLIVIER
- Joséphine BAKER, une Française venue du Nouveau Monde avec la création d’un module de scène à partir du spectacle du Théâtre Bobino,
- des Compositrices du Nouveau Monde : concert avec des partitions inédites créées par Héloïse LUZZATI et ses amies de musique de chambre et Delphine HAIDAN (mezzo-soprano) qui est venue créer des mélodies redécouvertes de Julia KLUMPKÉ
- Vivian MAIER, photographe française au Nouveau Monde : exposition de 60 de ses photos et création de la pièce "Dans les yeux de Vivian MAIER" avec Andréa FERRÉOL



Le thème choisi pour la 6^{ème} édition des 9 et 10 mars 2024 est « **FEMMES EN SCÈNE** » :



FEMMES EN SCÈNE ... À L’OPÉRA : un Hommage à l’immense Kathleen FERRIER, « la voix de l’âme » rendu par Dominique HOFF et son « *Concert Conté* » et la légende Viorica CORTEZ qui dispensera une de ses rares master classes à deux jeunes talentueuses cantatrices.

FEMMES EN SCÈNE... AU THÉÂTRE : pour la 1^{ère} fois en Berry la pièce aux 2 Molière « *Marie des Poules, gouvernante chez George SAND* » avec Béatrice AGENIN

FEMMES EN SCÈNE... DANS L’INTIMITÉ DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE : un Hommage aux sœurs BOULANGER « *Deux sœurs, deux destins exceptionnels* », une création d’un module concert du coffret « Les Heures claires » par Lucile RICHARDOT, Anne de FERNEL et Sarah NEMTANU

FEMMES EN SCÈNE... SANS PAROLES : création d’un spectacle « L’ART DU MIME AU FÉMININ » : « *Scènes de la vie d’une femme* » créé pour le Festival par Valérie BOCHENEK qui fut l’assistante du Mime MARCEAU et la Compagnie de mime MANGANO-MASSIP

FEMMES DU MONDE ... : une exposition créée pour le Festival par Pascal MAÎTRE qui a sélectionné dans toute son œuvre un florilège de photos de femmes de différents continents.

Enfin un superbe plateau littéraire avec deux écrivaines dans l’actualité : Elisabeth GOUSLAN (à propos de Sarah BERNHARD : « *Scandaleuse Sarah* ») et Nancy HUSTON (pour son roman « *Francia* » à paraître en mars 2024) et un HOMMAGE À COLETTE pour le 150^{ème} anniversaire de sa naissance rendu par Françoise CHANDERNAGOR (Vice-Présidente de l’Académie Goncourt) et en conférence à deux voix par Emmanuelle LAMBERT (et son livre « *Sidonie, Gabrielle Colette* ») et Antoine COMPAGNON (Professeur au Collège de France et membre de l’Académie française) et son livre « *Un été avec COLETTE* »

Suspense pour le **CONCERT DES FRESQUES DE VIC** du 22 septembre (Journée du Patrimoine) par Michel PORTAL et Paul LAY son brillant pianiste qui l’accompagne dans un programme qu’ils ont préparé. Ils sont en attente comme nous de savoir la disponibilité de l’Eglise Saint-Martin toujours à ce jour en rénovation.

AAENV

L'AAENV a vécu une saison 2022/2023 historique avec une montée en deuxième division.

En finissant deuxième de son championnat, l'équipe de NOHANT VIC réalise une magnifique saison et accède à l'échelon supérieur.

Autour de leur président Anthony PAVONE, 45 licenciés (joueurs et dirigeants) défendront les couleurs de l'AAENV pour cette saison 2023/2024.

Une équipe réserve vient également de voir le jour en entente avec l'équipe du FC2S (St Denis de Jouhet/Sarzay).

L'équipe 1 évolue dans le championnat de deuxième division (Poule B) et l'équipe 2 dans le championnat de quatrième division (Poule C).

Un nouvel entraîneur est venu rejoindre l'AAENV pour encadrer l'équipe 1, il s'agit de Xavier BRUNAUD.

Malgré des débuts difficiles, les joueurs de l'AAENV ne comptent pas baisser les bras pour honorer le maillot de leur cher village.

L'AAENV proposera toujours ses traditionnels calendriers et sa soirée dansante (tartiflette) le samedi 6 avril.

L'AAENV a également connu un événement tragique avec le décès brutal de leur attaquant vedette Baptiste BOUNEAU (22 ans) le 25 juillet. Joueurs, dirigeants, famille et amis lui ont rendu un émouvant dernier hommage sur le stade le 31 juillet lors de ses obsèques.

Contacts

Anthony PAVONE, Président : 06.68.53.12.02

Cédric JUBARD, Vice Président : 07.80.16.01.61

Hervé DESTERNES, Vice Président : 06.68.05.68.44

Guillaume PATUREAU, Secrétaire : 07.85.69.28.51



Fêtons les 100 ans de la Saint-Vincent de NOHANT-VIC

Chaque Saint-Vincent est l'occasion pour la société de fêter le patron des vignerons.

En 2024, la fête de Saint-Vincent se déroulera les 27 et 28 janvier. Nous célébrerons alors les 100 ans de la Société.

Au programme :

- ✓ Samedi 27 janvier, en soirée : dîner dansant
- ✓ Dimanche 28 janvier, le matin : cérémonie à l'Eglise Saint-Martin de VIC avec les Gâs du Berry,, suivie de la procession à la Croix Pollu , puis d'une galette et d'un vin d'honneur à la Salle des Fêtes.

Les personnes souhaitant participer à cette manifestation doivent prendre contact auprès de :

Nicolas TOUCHET - Restaurant La Berriaude : 09.71.45.39.67

Martine AUGENDRE : 06.61.20.00.54

SOCIETE DE SAINT-VINCENT



Créé en 1983 et affilié à l'UFOLEP en 1987, le club organise une randonnée pédestre et VTT chaque dernier dimanche d'octobre. Le dimanche 29 octobre 2023, après plusieurs mois sans pluie, les averses étaient au rendez vous de notre manifestation. 128 randonneurs et 22 vététistes courageux avaient fait le déplacement sur les parcours proposés cette année entre Nohant-Vic et Montgivray. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement. Cette journée arrosée a été clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le club a pu organiser sa sortie journée avec les bénévoles, le 1 juillet. Nous sommes allés visiter le Domaine du Plessis de Migné appartenant à la fédération départementale des chasseurs le matin et La maison de la mémoire militaire départementale à La Martinerie l'après midi. Voir l'article sur la sortie.

Les cours de gymnastique le mardi de 18h à 19h et les cours de yoga le jeudi de 18h à 19h30 ont repris en septembre.

Contact gymnastique Chantal AUBRET 02 54 31 06 99

Contact yoga Colette CHAMPAGNE 02 54 31 10 22

Président Bruno DUTEIL 02 54 31 14 74

RENCONTRES ET LOISIRS



Sortie Club le 1er juillet 2023



Après avoir rassemblé tous les participants devant la salle des fêtes nous avons pris la direction de Migné en Brenne. Visite guidée du Domaine du Plessis appartenant à la fédération départementale des chasseurs.

Grâce aux connaissances ornithologique de SIMON technicien de la fédération, nous avons découvert les différents oiseaux qui séjournent en permanence ou lors de migrations sur les 50 hectares d'étang du domaine.

Après des explications en salle, nous sommes allés dans les observatoires et sur le parcours pédagogique réalisé par la FDC 36 pour expliquer la biodiversité que l'on peut découvrir dans notre département.

A la suite d'un repas pris sur place, nous avons découvert la partie formation du permis de chasser dispensée par les salariés et bénévoles de la FDC36. Nous avons repris les véhicules pour nous rendre sur le site de La Martinerie pour la visite guidée de la maison de la mémoire militaire départementale. Le bâtiment constitué de 9 salles est réservé à la présence militaire du département de 1905 à 2012. Salle première guerre mondiale, salle de la présence américaine, salle armée de terre, salle 90RI, salle service de santé, salle des drapeaux ont permis aux visiteurs de découvrir l'histoire militaire de notre département et la mémoire de nos anciens.

Cette journée s'est terminée par un repas au restaurant La promenade à Coings.

Merci à tous pour cette belle journée.



SOUVENIR FRANÇAIS

La mission du SOUVENIR FRANÇAIS est de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions. Pour conserver cette mémoire, il faut la célébrer et donc participer aux cérémonies commémoratives nationales. Mais, c'est aussi transmettre l'héritage du Souvenir aux générations successives.

Président du comité de LA CHATRE: Bertrand GIRAUD

Siège: 5 impasse du Grand Vignoble

La section UNC de ST CHARTIER-NOHANT VIC propose pour 2024 :

- ✓ en mars assemblée générale électorale de la section à St CHARTIER, suivie d'un repas à St CHARTIER.
- ✓ **Le samedi 2 mars 2024 après midi**, la section UNC St CHARTIER-NOHANT VIC organise un loto à la salle des fêtes de VIC.
- ✓ le **8 mai** office religieux à St CHARTIER, suivie de la cérémonie aux monuments aux morts de St CHARTIER et VIC, verre de l'amitié à VIC.
- ✓ le **11 novembre** rassemblement à St CHARTIER, office religieux à St CHARTIER suivi des cérémonies aux monuments aux morts à St CHARTIER puis VIC, verre de l'amitié et banquet à VIC, suivi d'une évocation « 1914, la musique populaire présente et vivante... même sur le front » à la salle des fêtes de VIC par les « Gâs du Berry »
- ✓ le **5 décembre** journée commémorative des morts en Algérie, en Tunisie et au Maroc aux monuments de Saint-Chartier et Vic.

Contact : Bruno DUTEIL 02 54 31 14 74
bruno.duteil@laposte.net

UNION NATIONALE DES COMBATANTS D'AFRIQUE DU NORD



Nohantvic.fr

Tenez-vous informés de la vie de la commune sur nohantvic.fr, avec les infos utiles, la vie des associations, des commerces ... les comptes rendus du Conseil Municipal.

Recevez les infos par email en vous abonnant sur la page d'accueil, ou envoyez un mail à :

communication@nohantvic.fr

Nohant-Vic

le site officiel de la commune

Les articles de la rubrique : Commune



Travaux de fouille sur câble Orange à la grande Planche

L'entreprise Ciroc mènera les travaux de fouille sur câble Orange entre le 26 décembre 2022 et le 27 janvier 2023. Cliquez ici



Appel à candidature pour un service civique à l'école ...

Vous avez entre 16 et 25ans ... L'école maternelle de Nohant-Vic recrute 1 service civique Offre de mission : service civique Des...

Photos de ce Péliou : Jean-Jacques Adam, Les Gâs du Berry, Cécile Patureau, Corinne Chenet, Josette Nonin, Marie-Laure Selleron, Martine Augendre, Mireille Bernardet, Patrick Nonin, Manu Robin, Bernard Aussanaire, Les Amis du Vieux La Châtre, Bruno Duteil, et Philippe Bertrand

Les 5 hirondelles du printemps

A quoi vous fait penser le mot hirondelle ? Bien sûr tout le monde pense aux oiseaux... mais c'est également une marque française de vélo. Nous avons la chance sur notre commune de pouvoir louer des vélos électriques à la maison d'hôtes "La Grange" chez Mme Christine BAHl sur la place de Vic. Les 5 conseillères municipales de Nohant-Vic ont décidé d'expérimenter cela sur une 1/2 journée. Le 8 Avril, le projet s'est concrétisé et en avant l'aventure...

Pour les 5 participantes, il était évident d'associer une pause pique-nique à cette petite escapade. Marie-Laure a concocté un petit trajet sympathique : départ de Vic vers St Chartier pour l'achat du pain à la boulangerie. Après quelques coups de pédales sur la route puis dans les ornières du chemin des arbres, direction la ferme de La Beauce chez Paulette et Philippe pour se fournir en fromage.

Allez, hop, hop, hop, 70 coups de pédales plus tard, les voici arrivées à l'aire de pique-nique de Montgivray. Et par magie, chacune a sorti de son sac, des victuailles salées et sucrées, tout était prévu.

Après ce déjeuner, il a fallu repartir, direction Lourouer St Laurent et Nohant, puis une petite accélération en fin de balade a bien amusé la petite bande.

Les commentaires de cette sortie :

MLS : très bonne idée pour apprécier la facilité d'utilisation des vélos électriques avant un éventuel achat.

CC : très belle journée qui a permis de redécouvrir des lieux cachés dans une belle ambiance,

MA : super moment passé ensemble. À refaire sur une journée.

CP: très belle aventure à refaire.

MB : pour passer de bons moments conviviaux entre amis ou en famille.. et voir nos beaux paysages du Berry.

Toutes : venez vivre cette belle aventure et n'hésitez pas à louer ce type de vélos pour une 1/2 journée ou une journée entière ou ++++.

Le service est ouvert à tous. 5 vélos à assistance électrique peuvent être loués à Vic. Les locations sont possibles à la demi-journée (10,00 €), à la journée (15,00 €), à la semaine (30,00 €) et au mois (80,00 €).

La gestion locative est assurée par la Maison d'hôtes « La Grange », 5 place Saint-Martin à Vic. christine.bahi[at]wanadoo.fr. (remplacer [at] par @) 02.54.31.18.09 ou 06.82.14.87.15

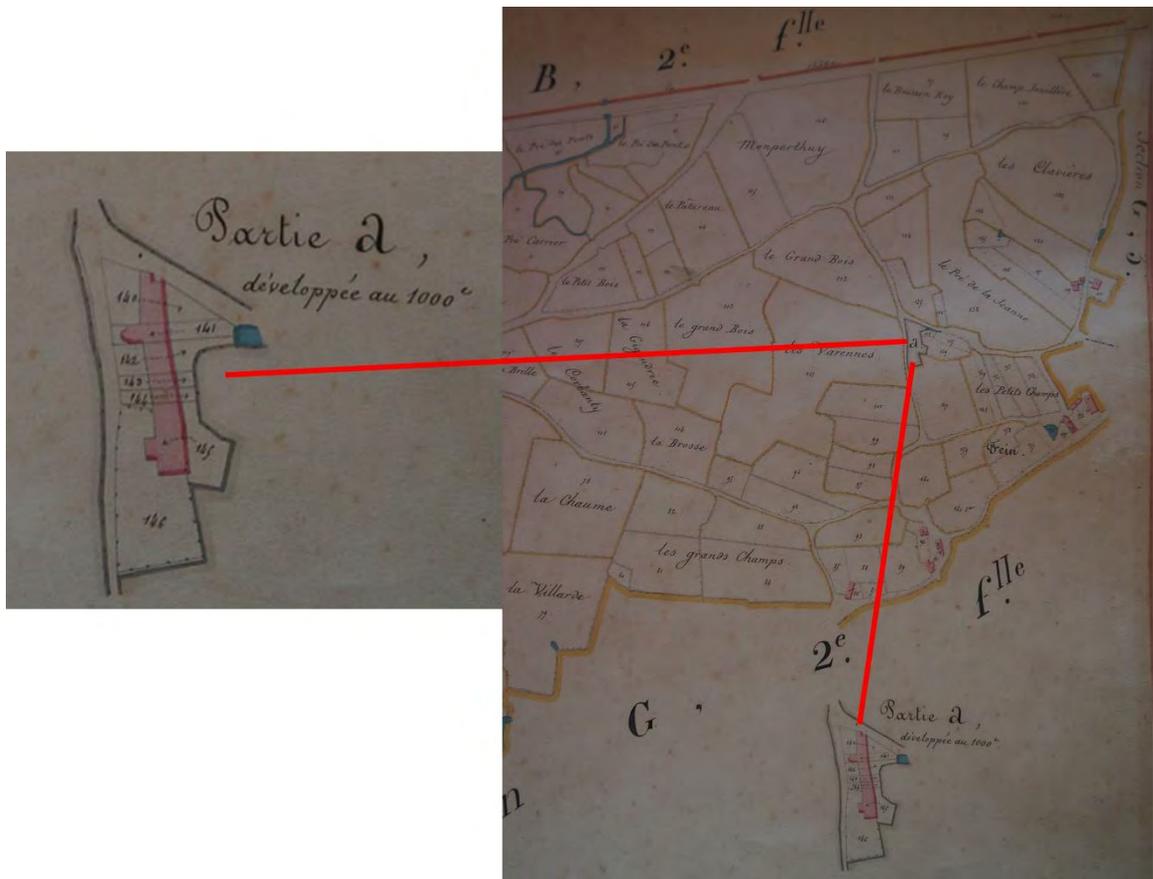


A la recherche du patrimoine disparu

De Nohant-Vic – 1^{ère} partie

Par Emmanuel Robin et Bernard Aussanaire

Tout a commencé par une interrogation, en consultant le cadastre napoléonien de 1841, au cours des recherches sur le bicentenaire de Nohant-Vic, en découvrant ce plan agrandi au 1/000^{ème}.



Plan issu du cadastre Napoléonien de 1841

Notre première interrogation a été celle-ci :

Qu'est-ce que ce bâtiment aussi grand pour être agrandi au 1/000^{ème} sur le cadastre ? Les dimensions étant de 47 m sur 12 m.

Nous l'avons localisé sur la route allant de Fein à la D 943 (voir carte ci-dessous, parcelle n°78 actuelle en vert).



Nous sommes allés vérifier sur place : aucune trace au sol. Nous avons interrogé le propriétaire de la parcelle actuelle : pas de témoignages dans ses souvenirs d'un quelconque bâtiment.

Nous avons appris ensuite, par Mme Carrion de Ripoton qu'il existait un « château » à Fein et qu'il avait brûlé à la fin du XIX^{ème} siècle. Y avait-il correspondance entre le bâtiment ci-dessus et ce château ?

Nous avons localisé l'emplacement de ce château (parcelle actuelle 199) mais il ne correspondait pas à celle du bâtiment ci-dessus.



PLAN (parcelle actuelle 199 en vert dénommée « Champ Fromentin »)



PHOTO réelle

Nous voilà donc partis sur une autre piste. Nous avons connaissance, toujours par Mme Carrion, du nom du propriétaire : Mr Ludre, marié avec Cécile Perdrix. Ce château aurait brûlé à la fin du XIXème siècle.

Nos recherches nous ont conduits vers Daniel Lacaud de Ponthion, car son grand-père avait passé un bail avec le propriétaire de ce « château » et il s'est avéré que le propriétaire de cet édifice s'appelait Ludre Gabillaud, Ludre étant son prénom. Ce Ludre Gabillaud a été l'avoué de George Sand de 1848 jusqu'en 1876, date de la mort de l'écrivain.

A partir de là, nous avons pioché dans les agendas de George Sand, aidés de Vinciane Esslinger, et dans sa correspondance. Ludre Gabillaud était son avoué et s'occupait de nombreuses affaires la concernant. Plus qu'un avoué, il était un grand ami de George Sand qui lui accordait une totale confiance.

Ludre Gabillaud :

Ludre Gabillaud est né le 11 novembre 1812 à Cuzion et mort le 9 février 1903 à La Châtre, en son domicile rue Nationale.

Il a épousé Marguerite Françoise Cécile Perdrix en 1841, née le 5 mars 1814 à Guéret et décédée le 11 octobre 1905 à La Châtre.

Ils ont eu un fils Antoine né en 1845 et mort en 1885.

Ludre Gabillaud a été *avoué à Chambon-sur-Voueize (Creuse) en 1841. Il a pris la suite de Gabriel Planet en 1848 à La Châtre quand ce dernier a abandonné son étude et est devenu l'avoué de George Sand jusqu'à la mort de l'écrivain en 1876.

Il a été témoin au mariage de Maurice Dudevant.

**Un avoué était un officier ministériel qui était seul compétent pour représenter les parties devant certains tribunaux . A la différence de l'avocat, il ne plaidait pas. La profession d'avoué et celle d'avocat ont fusionné sous l'appellation commune d'avocat en 2012.*



N° 20
 Gabillaud
 Ludre
 90 ans

L'an mil neuf cent trois, le neuf février, à cinq heures et demie du soir, pardevant nous Gustave Rouet Maire de la commune de La Châtre, département de l'Indre, officier d'académie, Officier de l'Etat-civil, ont comparu : Albert Lambert profession de receveur, âgé de quarante trois ans, et Albert Rouet profession de Docteur en médecine, âgé de vingt sept ans, domiciliés à La Châtre, les quel nous avons déclaré que Ludre Gabillaud, ancien avoue, né à Cuzion (Indre) le onze novembre mil huit cent douze, époux de Marguerite Françoise Céleste Perdrix, fils de feu Victor Gabillaud et de Jeanne Debrion, est décédé aujourd'hui à quatre heures et demie du soir ainsi que nous nous en sommes assuré en son domicile Rue Nationale.

Lecture faite du présent acte aux déclarants, ils ont signé avec nous.

Dressé en l'Hôtel de la Mairie de La Châtre, les jour, mois et an que dessus.

A Lambert
 G. Rouet



PHOTO de la maison de Ludre Gabillaud à La Châtre (vers 1900)
 à droite sur la photo
 (actuellement magasin Kryss au niveau de la place de la mairie)



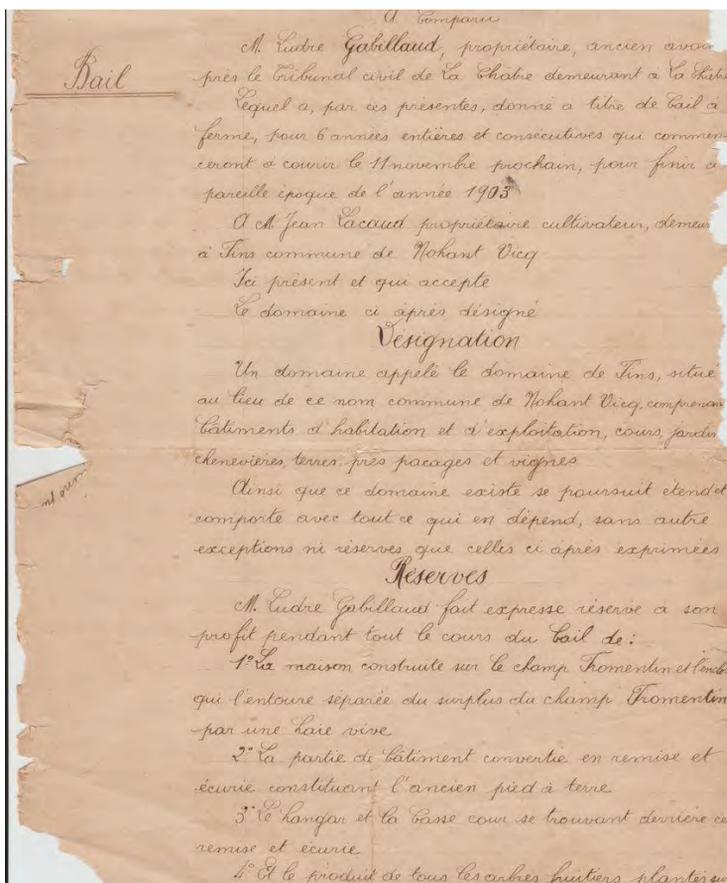
Caveau de la famille Gabillaud au cimetière de La Châtre

La plaque debout concerne le fils, la plaque posée sur le caveau concerne Mr Ludre Gabillaud.

Nous avons eu en notre possession un bail signé par Ludre Gabillaud et Mr Jean Lacaud, le grand-père de Daniel Lacaud de Ponthion. Ce bail a été signé le 13 mars 1897, il était valable six ans et allait donc du 13 mars 1897 au 12 mars 1903. Ce qui nous en a fait déduire que l'incendie du château avait probablement eu lieu après le 13 mars 1897.

Ce bail faisait suite à un bail primitif du 25 mai 1889.

Ce « château » était la résidence secondaire de Ludre Gabillaud car il habitait à La Châtre.



Quelques extraits du bail à ferme signé le 13 mars 1897 :

« Mr Ludre Gabillaud, propriétaire, ancien avoué près le tribunal civil de La Châtre demeurant à La Châtre a donné bail à ferme à Mr Jean Lacaud, propriétaire cultivateur demeurant à Fins commune de Nohant-Vicq » (écrit avec un q).

Au chapitre « désignation », on note :

« Un domaine appelé "domaine de Fins" comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardin, chenevières, terres, prés pacages et vignes. »

Au chapitre « réserves » :

« Mr Ludre Gabillaud fait expresse réserve à son profit, pendant tout le cours du bail de :
 La maison construite sur le Champ Fromentin et

l'enclos qui l'entoure séparée du Champ Fromentin par une haie vive.

La partie du bâtiment convertie en remise et écurie constituant l'ancien pied à terre.

Le hangar et la basse-cour se trouvant derrière ces remises et écuries.

Le produit de tous les arbres fruitiers plantés sur l'ouche faisant partie de l'enclos de la vigne, ainsi que le produit de ceux plantés sur cette vigne.

Les chevaux devront être fournis en foin et litière par le preneur (Jean Lacaud) sans indemnité.

Le preneur devra fournir pendant le séjour du bailleur (Ludre Gabillaud) et de sa famille à Fins le lait, la crème et le beurre nécessaires aux besoins de la maison sans indemnité.

Le preneur devra faire pour le compte du bailleur 150 *bourrées ordinaires et les conduire à La Châtre au domicile du bailleur.

Le bailleur aura le droit, pendant tout le temps qu'il séjournera au domaine, de s'approvisionner du bois dont il aura besoin au bûcher du fermier sans indemnité.

Le preneur devra fournir et placer chaque année pendant la durée du bail, dans la cave du bailleur, à sa réserve, une demi-barrique de vin provenant de la récolte de la vigne et au moment du tirage. »

**une bourrée est une sorte de fagot de bois.*

Au chapitre « menus suffrages » :

« Le preneur devra livrer chaque année au bailleur en son domicile à La Châtre et sur sa réquisition : quatre dindes, quatre oies et douze poulets en bon état. »

Au chapitre fermage :

« Le présent bail est fait et accepté moyennant un fermage de 3400 francs, que le preneur s'oblige à payer en deux termes égaux les 24 juin et 11 novembre de chaque année. »

Le 10 mars 1906, un acte notarié (prêté par Daniel Lacaud) nous apprend que le domaine de Fins avait comme propriétaires, à cette date, Mr et Mme Charles Maulmond et Mr et Mme Albert Maulmond qui l'ont recueilli dans la succession de Marguerite Françoise Cécile Perdrix, l'épouse de Ludre Gabillaud qui était leur cousine. En effet, les Gabillaud n'avaient pas d'héritier, leur fils unique Antoine étant décédé à l'âge de 40 ans. On apprend également que ce domaine avait été acquis par Ludre le 11 avril 1868, ce qui pourrait nous permettre d'envisager que ce « château » serait postérieur à 1868.

Il avait acquis en 1868 ce bien de :

- Gabriel Huchet, comte de Cintré, propriétaire domicilié à Rennes ;
- Madame Ange Marie Joseph Huchet de Cintré épouse de Mr Charles Nicolas Théodimes de Vaudrimery d'Avout, général de brigade, secrétaire général de la Chancellerie de la légion d'honneur avec lequel elle demeurait à Paris ;
- Mademoiselle Auguste Marie Thaïs Alix Huchet de Cintré propriétaire domiciliée à Paris, alors en résidence à Rome ;
- Madame Charlotte Marie Gabrielle Guy de Capellis veuve de Mr Jean Baptiste François comte de Montsaunin, propriétaire demeurant à Bourges ; Madame Aglaé Marie Delphine Félicité Joséphine Louise de Capellis, veuve de Mr Armain Joseph Marie de Robert marquis d'Acquéria de Rochegude propriétaire demeurant à Avignon,

« aux termes d'un contrat reçu par Maître Maindrault notaire à Saint-Chartier le 11 avril 1868 ».

Ce même acte nous apprend que le domaine est vendu à cette date du 10 mars 1906 à Mr Claude Lacaud, propriétaire cultivateur et Madame Marie Pilard, son épouse, demeurant ensemble à Fins.

Quelques dates récapitulatives :

1848 : Ludre Gabillaud prend la succession de Planet et devient l'avoué de George Sand.

1868 : Ludre Gabillaud achète le domaine de Fins, aux personnes énumérées ci-dessus.

1897 ou 1898 ? : incendie du « château ».

1906 : Claude Lacaud achète le domaine de Fins aux Maulmond (Albert et Charles), légataires universels de Cécile Perdrix épouse Gabillaud.

Les agendas de George Sand :

Dans ses agendas, où George Sand consignait beaucoup de notes, on peut y lire que sa belle-fille Lina Calamatta se rendait souvent à Fein (écrit quelquefois Fain). Elle était très amie avec Cécile Perdrix, l'épouse de Ludre Gabillaud .

Voici quelques extraits de ces agendas :

Lundi 12 juillet 1869 : "Bain où Lina ne vient pas ; elle va à Fain..."

16 août 1869 : "Mr, Mme Ludre et Antoine viennent déjeuner... Ils partent pour Fain avec un chargement de pots de fleurs, de vivres, deux domestiques, deux chiens..."

jeudi 15 septembre 1870 : "Solange va à Fain voir Ludre et revient avec Antoine..."

17 juin 1872 : George Sand dit qu'ils prennent des amis à eux, les Maulmond, pour les emmener à Fein. Maulmond était le nom de jeune fille de la femme de Ludre, elle était parente avec les Maulmond qui habitaient à Saint-Loup, vers Gouzon dans la Creuse.

20 juillet 1872 : George Sand a les Maulmond chez elle, les Ludre viennent les rejoindre pour dîner puis "Les Ludre emmènent les Maulmond à Fein".

jeudi 5 septembre 1872 : "Lina va déjeuner à Fein. Maurice va la chercher avec les petites".

28 mars 1875 : "les petits-neveux Simmonet et Lina vont à Fein."

24 octobre 1875 : "Antoine vient dîner...ils passent la soirée ensemble puis il rentre à Fein à minuit et demi."

Dimanche 14 mai 1876 : "Maurice va bien et se rend au conseil municipal. Lina et les enfants le conduisent en voiture, vont à Fain voir Mme Ludre qui est souffrante, reviennent à Vic puis ici... ". (Maurice est maire de Nohant-Vic à cette époque).

On peut en conclure qu'entre 1869 et 1875, Fein était régulièrement fréquenté par la famille Sand.

La correspondance de George Sand :

Dans ses correspondances, George Sand ne fait pas état de la demeure de Fein, mais plutôt de La Châtre, résidence principale de Ludre Gabillaud.

Sa correspondance avec Ludre Gabillaud est importante. Elle l'appelle Ludre. Elle lui confie de nombreuses tâches. Voici quelques extraits de la correspondance de l'écrivain :

George Sand avait eu un litige avec son fermier Mr Paillot, qui ne payait pas à temps. Mais 1858 est une année de grande sécheresse et le fourrage se fait rare. Elle écrit à Emile Aucante, un grand ami, le 15 décembre 1858 : « Ludre n'est pas d'avis que je sévisse contre lui (Paillot) ».

Mais le 21 décembre 1858, dans une lettre adressée à Ludre Gabillaud, elle lui demande : « Je vous prierai d'être sévère avec lui, s'il manque à sa parole. Il a été en mesure de payer. Il a vendu du bois, du blé, des pierres... ».

Dans cette même lettre, il est également question d'emprunt : « Veuillez donc vous occuper de l'emprunt chez le banquier... »

George Sand a eu des problèmes pour gérer les lettres conservées que Musset et elle s'étaient écrites. Gustave Papet en était le dépositaire puis elle a demandé à Emile Aucante d'en être le dépositaire et d'en faire des copies certifiées. A cet effet, elle consulte Ludre Gabillaud.

L'avoué s'occupe des propriétés, des baux, des problèmes avec les fermiers. Il a participé au dossier constitué pour la réalisation d'une ligne de chemin de fer pour rallier Châteauroux à La Châtre. Ce dossier a été appuyé par George Sand qui a envoyé une pétition pour que La Châtre soit desservie par une voie ferrée (lettre à Ludre Gabillaud du 28 avril 1861).

Cette ligne de chemin de fer ne sera mise en service que le 8 janvier 1882.

Solange, fille de George Sand, s'inquiétait que l'héritage de Casimir Dudevand, le père de Solange et de Maurice, puisse échapper à ses deux enfants légitimes. Casimir avait eu une fille avec sa servante à Guillery (Tarn et Garonne) qui était également sa maîtresse. Ludre Gabillaud sera impliqué dans ce litige qui se terminera en procès.

George Sand a demandé à l'avoué d'écrire à Solange pour lui dire qu'elle s'opposait à l'acquisition par sa fille d'une maison proche de Nohant. Cela sera l'objet d'une brouille entre les deux femmes pendant plusieurs années.

Le 15 mars 1862, Manceau signe le reçu suivant « je reconnais avoir reçu de Mr Ludre Gabillaud pour Madame Sand la somme de 2000 francs... »

Dans une lettre du 16 mai 1862 à Ludre Gabillaud, pour le mariage de Maurice, elle écrit : « Chargez-vous d'amener l'adjoint et le notaire, ce dernier témoin de Maurice avec Duvernet. Vous, témoin de Calamatta. Nous dînons ensemble après. Dimanche le lendemain, vous revenez dîner avec nous et vous amenez votre femme... »

Le 27 juin 1862, elle s'adresse à l'avoué pour lui offrir un tableau de Véron. Ce sera Manceau qui portera le tableau à La Châtre.

Le 21 juillet 1864, le petit Marc-Antoine, fils de Maurice Sand et de Lina Calamatta, meurt, âgé de un an, à Guillery, chez Casimir. L'écrivain s'adresse à Ludre Gabillaud, trois jours plus tard : « Cher ami, nous sommes brisés, nous avons perdu notre enfant... »

Le 20 octobre 1864, elle lui demande de convaincre Maurice et Lina de mener une vie sans trop compter sur elle : « Attirez leur attention et provoquez leur conviction sur cette idée, que, pour que je meure en paix, il faut que je les voie prendre les rênes et mener leur attelage... ». Trois jours plus tard, elle lui écrit : « Relevez le moral de mes chers enfants, voyez-les souvent, cher ami. Votre femme a de l'influence sur Lina. Elle lui fera du bien... »

Dans une lettre à Maurice, datée du 22 avril 1867, on apprend que la demeure de Guillery de Casimir, a été vendue.

Le procès entre Casimir et ses enfants était sur le point d'arriver. Dans une lettre à Maurice du 13 décembre 1866, là encore, nous avons la preuve d'une totale confiance en son avoué : « Ne faudrait-il pas venir avec Ludre ? », plus loin : « consulte Ludre ».

Finalement, ce procès se terminera par un arrangement avec les enfants, mais George Sand affirme que Casimir « vole environ 300 000 francs à ses enfants » (lettre à Flaubert du 24 juillet 1867).

Casimir décèdera le 8 mars 1871.

Lors du testament de George Sand, une convention de partage a été établie par trois arbitres, dont Ludre Gabillaud. Cette convention précisera que les manuscrits existants et la propriété littéraire resteront dans l'indivision.

Nos affirmations (au jour d'aujourd'hui):

En ce qui concerne Ludre Gabillaud, on peut dire que c'était plus qu'un simple avoué, c'était un véritable ami de George Sand, voire un confident, souvent invité à la table de l'écrivaine. Il s'occupait à sa demande de nombreuses affaires dont certaines relevaient de l'intimité familiale.

En ce qui concerne le château, nous n'avons pas connaissance de la date du début de la construction, mais nous pouvons la situer après 1841, car il n'y a aucune présence de ce bâtiment sur le cadastre napoléonien de 1841, voire après 1868, date de l'achat du domaine par Ludre Gabillaud.

Nous pouvons affirmer, grâce à la correspondance et aux agendas de George Sand ainsi qu'aux différents baux, que ce château n'était occupé qu'en résidence secondaire. Dans le bail de 1897, on parle de « remise et écurie constituant l'ancien pied à terre ». Il est donc fort probable que, en attendant la construction du « château », Ludre Gabillaud, quand il venait à Fein, logeait dans cette remise qui lui servait de pied à terre.

Ce château aurait brûlé en 1897 ou 1898, car selon Mme Carrion, sa grand-mère, née en 1890, lui a toujours déclaré qu'elle avait 7 ans quand le château avait brûlé.

On peut retrouver des pierres du château qui ont servi dans la maison d'en face, pour sa construction, ainsi qu'une grille d'entrée. Ces pierres ont certainement été prélevées après l'incendie.

Une découverte de dernière minute de Mme Carrion fait état d'un acte notarié où il est question d'un échange le 6 juillet 1906 de ce Champ Fromentin entre les Maulmond et la famille Robert. Dans l'article premier de cet acte, il est écrit : « Une maison ch' en très mauvais état comprenant rez de chaussée et premier étage, parc entourant cette maison, champ à la suite, l'ensemble appelé le Champ Fromentin contenant environ 2 hectares 7 ares 60 ca n°167 section G joignant d'une part le chemin de Fins, d'autre part le chemin de Ripoton. »

Que signifie ce « ch' » ? peut-être château ? Il est fort probable qu'il restait des ruines de ce « château » en 1906 et que les pierres aient servi à ce moment-là.

Malgré toutes ces informations, nous restons sans certitude sur la nature du bâtiment (château ?, maison bourgeoise ?), la date exacte de la construction et celle de l'incendie qui l'a détruit. Rien n'indiquant dans le bail qu'à l'achat, en 1868, il y avait déjà une construction, on pourrait situer l'existence de ce « château » sur la période allant de 1868 à 1898.

Et ce bâtiment décrit au début de l'article, agrandi au 1/ 1000ème sur le cadastre napoléonien, que peut-on en dire ?



PLAN du bâtiment (cadastre napoléonien)

Nous avons retrouvé les propriétaires de ces différentes parcelles à cette époque, sur le document « Etat des sections des propriétés non bâties et bâties » de 1843 :

Liste des propriétaires, avec la nature de leur propriété, suivie du numéro de parcelle correspondant au plan ci-dessus :

Etienne et Chartier Martinet, bâtiment et cour, n°140
Antoine Durand (de Boussac), maison, n°141
Antoine Durand, sol, n°142
Etienne Martinet, maison, n°142
Etienne Martinet, sol et cour, n°142
Chartier Martinet, maison, n°142
Chartier Martinet, sol et cour, n°142
Antoine Durand, bâtiment et cour, n°143
Etienne et Chartier Martinet, bâtiment et cour, n°144
Etienne Soing (de Déols), maison, n°145
Etienne Soing, sol et cour, n°145
Etienne Soing, jardin, n°146

Nous en avons déduit que plusieurs maisons ont dû être construites les unes accolées aux autres et que tout cela a formé un bâtiment d'une certaine importance (longueur de 47 m). La largeur de ce bâtiment, d'environ 12 mètres, correspondant bien à une largeur de maison. Plusieurs propriétaires portaient le même nom, il se pourrait que plusieurs maisons aient été construites en famille. Il ne s'agirait en fait que d'un ensemble de maisons contiguës.

Voilà quelques hypothèses émises pour ces deux bâtiments disparus de notre commune. Nos prochaines investigations porteront sur l'ancienne chapelle de Saint-Priest, disparue également, qui se situait près de la Chasseigne.

Nous terminerons en adressant un grand merci à : Mr Mme Carrion de Ripoton, Mr Robert de Fein, Mr Mme Lacaud de Ponthion, Vinciane Esslinger, guide conférencière au domaine de Nohant, Mme Desclaux Présidente des Amis du Vieux la Châtre et Jean-Yves Labarre des Amis du Vieux La Châtre.

Sources : agendas et correspondance de George Sand, documents municipaux (cadastres napoléonien et actuel, état des sections des propriétés), baux authentiques, documents des Amis du vieux La Châtre, archives départementales de l'Indre, les Echos de l'Indre, témoignages oraux...

Et nous rajouterons pour terminer que toute personne ayant des renseignements sur ces bâtiments sera la bienvenue.

Les naissances

- Le 5 janvier, Catherine Arousseau de Pierre Arousseau, 28 ans, journalier, La Breuille et de Solange Poulain, 30 ans
- Le 20 janvier, Silvain Louis Blanchard de Pierre Blanchard, 33 ans, cultivateur, Les Gravières et de Anne Claire Alaphilippe, 33 ans
- Le 23 janvier, Louis Luneau de Charles Luneau, 27 ans, tisserand, La Planche et de Catherine Lacaud, 22 ans
- Le 24 février, André Cheramy de Silvain Cheramy, 27 ans, journalier, La Breuille et de Marie, **Laforge***, 29 ans
- Le 26 février, Pierre Eugène Nonnin de Jacques Auguste Nonnin, 26 ans, vigneron, La Grange à l'Ane et de Jeanine Gay 21 ans
- Le 24 mars, Paul Bonnin de Jean Bonnin, 30 ans, cultivateur, bourg de Vic et de Françoise Caillaud, 28 ans
- Le 30 mars, Marie Lacou de Philippe Armand Lacou, 34 ans, cultivateur, Enveau et de Marie Aubret, 26 ans
- Le 21 avril, Jules Bonard de Silvain bonard, 23 ans, vigneron, bourg de Vic et de Marie Bonnin, 24 ans
- Le 19 juillet, Silvain Teinturier de Germain Teinturier, 47 ans, cultivateur, bourg de Nohant et de Jeanne Gerbault, 34 ans
- Le 20 juillet, **Solange Poulain*** de Jean Baptiste Poulain, 43 ans, cultivateur, La Breuille et de Marie Xavier, 30 ans
- Le 4 août, Hippolyte Gay enfant naturel de Catherine Gay 26 ans, sans profession, Beaupin, reconnu enfant légitime de Jean Moreau le 18 juin 1878
- Le 5 août, Valentine Lecointe de Arthur Lecointe, 25 ans, jardinier, Nohant et de Solange Blin 23 ans
- Le 3 septembre, Marie Marguerite Rosalie Pibourdin de François Pibourdin, 31 ans, tuilier, La Magny et de Marguerite Bonnin, 22 ans, née au domicile de Jean bonnin bourg de Vic
- Le 7 septembre, Maria Moreau de Remy Moreau, 33 ans, cultivateur, bourg de Vic et de Catherine Coullard, 25 ans
- Le 23 septembre, Joséphine Emilie Godeau de Michel Godeau, 36 ans, meunier, La Moulin Neuf et de Joséphine Emilie Rocheroux
- Le 2 octobre, Jeanne Doradoux de Jean Doradoux, 42 ans, cultivateur, Beaupin et de Marie Gay, 35 ans
- Le 12 octobre, Silvain Hippolyte Couillard de Germain Couillard, propriétaire, L'Aunière et de Jeanne Ganne, 28 ans
- Le 16 octobre, Marie Eugénie Leuillet de Pierre Leuillet, 35 ans, charron, Nohant et de Marie Chabenat, 29 ans
- Le 26 octobre, **Hippolyte Gay*** de Jean Gay, 36 ans, carrier, Moulin Neuf et de Marguerite Bonnin, 33 ans
- Le 11 décembre, Pierre Gagneron de Pierre Gagneron, 30 ans, journalier, Enveau et de Solange Mercier, 25 ans
- Le 30 décembre, Marie Viaud de Silvain Viaud, 32 ans, charron, Fins et de Marie Moreau, 24 ans

Les mariages

- Le 4 février, Louis Tourny, cultivateur, Verneuil, né le 26/10/1849 et de Solange Bailly, sans profession, 22 ans, Ponthion, née le 11/11/1850
- Le 4 février, Arthur Lecointe, 25 ans, jardinier, Nohant, né à Châteauroux le 20/03/1848 et Solange Blin, sans profession, 21 ans, Nohant
- Le 24 février, Urbin Baronnet, 31 ans, journalier né le 28/04/1841, Saint-Chartier et Solange Soulas, sans profession, 23 ans, La Breuille, née à La Châtre le 08/05/1849
- Le 2 avril, Louis Croux, 24 ans, charron, né le 30/04/1848 à Montipouret, domicilié à Sarzay et Solange Mariez, sans profession, 17 ans, née le 01/04/1856, Enveau
- Le 30 avril, André Soulas, 27 ans, cultivateur, né le 11/11/1845, La Breuille et Catherine Courtillet, 20 ans, sans profession, née le 02/08/1852, La Breuille
- Le 15 septembre, Jean Chabenat, 23 ans, cultivateur, né à Montipouret le 07/08/1850 et Anne Clémence Moreau, 21 ans, sans profession, née à Nohant-Vic le 07/02/1852, Ripoton
- Le 10 novembre, Rémi Verret, 29 ans, cantonnier, aux Breux, né le 19/12/1843 à Nohant-Vic et Marie Lorilloux, 24 ans, domestique, née le 09/02/1849 à Saint-Denis-de-Jouhet
- Le 1^{er} décembre, Silvain Guillemain, 33 ans, domestique, Nohant, né à Lourouer-Saint-Laurent le 09/08/1840 et Marie Baronnet, 22 ans, sans profession, La Gasserotte, née à Nohant-Vic le 24/10/1851

Les décès

Le 8 mars, André Péru, cultivateur, 76 ans, Ripoton
 Le 13 mars, Solange Caillaud, 16 ans, sans profession, La Ribère
 Le 4 avril, Louise Pilard, 8 ans, La Breuille
 Le 27 avril, Silvain Viaud, 73 ans, charron, Nohant
 Le 7 mai, Pierre Gagneron, 2 ans, Enveau
 Le 12 juin, Edmé Laurent, 2 ans et demi, Fins
 Le 15 juin, Marie Prinnet, 66 ans, sans profession, La Breuille
 Le 21 juin, Marie Debelle, 73 ans, Laleuf
 Le 11 juillet, André Laforge, 72 ans, sans profession, La Breuille
 Le 28 juillet, **Solange Poulain***, 8 jours, La Breuille
 Le 4 août, **Marie Laforge***, 30 ans, sans profession, La Breuille
 Le 29 août, Françoise Sachet, 76 ans, sans profession, Fins
 Le 26 septembre, Jean Aufrère, 19 ans, journalier, Enveau
 Le 16 octobre, Jean Valentin, 78 ans, cultivateur, Enveau
 Le 27 octobre, Germain Aufrère, 56 ans, cultivateur, Enveau
 Le 28 octobre, Claude Lacou, 3 ans, Enveau
 Le 30 octobre, Baptiste Villemont, 66 ans, rentier, bourg de Vic
 Le 10 novembre, Marguerite Gerbault, 71 ans, sans profession, bourg de Vic
 Le 3 décembre, **Hippolyte Guay***, 35 jours, Le Moulin Neuf

Etat civil de 2023

Les naissances

Tom CHENET le 31 janvier
 Romy LAVERSANNE le 31 janvier
 Chloé HERAULT le 11 mars

Le mariage

Jean MATIVET et Roselyne DUPRE
 Le 30 septembre

Les décès

Pierre BONNIN le 30 janvier
 Jean-Claude COUTANT le 14 octobre

Ouverture d'un cabinet d'Infirmière Puéricultrice libérale

Riche d'une expérience de 8 ans en service de néonatalogie, pédiatrie puis en crèche. Elodie accueillera prochainement enfants et familles dans son cabinet, près de la Boulangerie de Vic.

Spécialisée dans les soins et l'accompagnement des enfants ; elle pourra effectuer des soins infirmiers prescrits par le médecin (prise de sang, pansement...). Ainsi que des soins non conventionnés (non remboursés par la CPAM) tels que des consultations de puéricultrice (sommeil, alimentation, allaitement ...), des Thérapeutiques Bain Bébé® (Le bain de Sonia), des cafés parents, des ateliers de portage....

La prise de RDV se fera via le site

<http://www.elodieselleron.fr>

SELLERON Elodie
 Cabinet P(u)ère & Mère
 1 Rue du sabotier
 36400 NOHANT-VIC

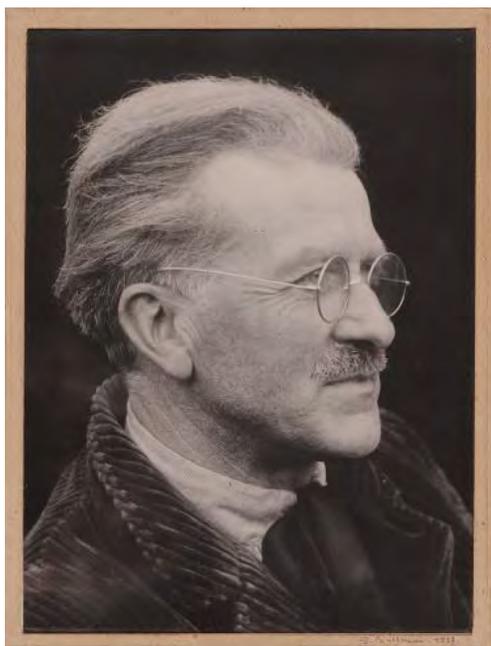


Raoul ADAM, un peintre oublié

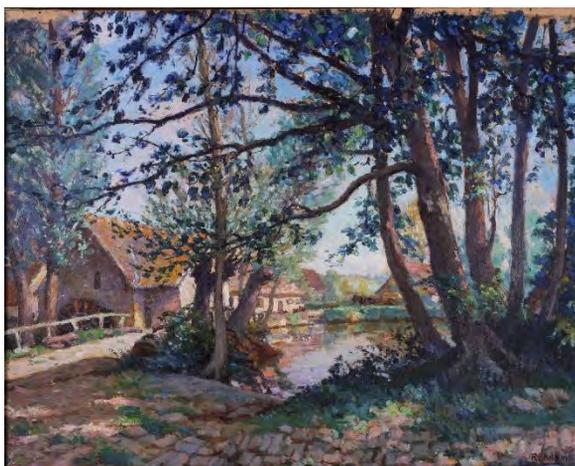
L'Association « Les amis de Raoul Adam », dans la commune depuis 1975, sous la Présidence de Jean Gaultier, et de ses membres actifs, a œuvré pour que le Peintre de la Vallée Noire et de la Vallée de la Creuse ne sombre pas totalement dans l'oubli.

Sa seconde épouse, Berthe Adam s'est battue jusqu'à son dernier souffle, pour que soient maintenus l'atelier, la collection de tableaux et le mobilier, à Nohant.

Après son décès, par donation devant Notaire, elle a légué ses biens à l'association pour que perdure la mémoire de l'artiste. Durant les premières années l'atelier de Raoul ADAM exposait ses œuvres ainsi que celles de nombreux autres Artistes : **George Sand** à maintes reprises, Maurice Sand, Robert Quentin qui fut l'élève de Raoul Adam, Christian Lafaix, etc...



Depuis quelques temps, l'association s'est donnée comme mission de faire revivre le souvenir de cet artiste dont grand nombre de toiles évoque les paysages et les scènes du Boischaud dans les années 1900. Certaines de ces œuvres font écho aux récits de **George SAND**.



Le moulin d'Angibault «...or il y a dans notre vallée un joli moulin qu'on appelle Angibault ... La rivière abandonnée à son caprice, s'était creusé, dans le sable et dans l'herbe, un réseau de petits torrents qu'aux jours d'été, dans les eaux basses, les plantes fontinales couvraient de leurs touffes vigoureuses... » (George SAND (le Meunier d'Angibault)).

Ceux de la Vallée Noire « Les gens de Nohant, tous paysans, tous petits propriétaires, sont d'une humeur facétieuse sous un air de gravité, ils sont de bonne mœurs, un reste de piété sans fanatisme, une grande décence dans leur tenue et dans leurs manières, une activité lente mais soutenue, de l'ordre, une propreté extrême, de l'esprit naturel et de la franchise.... » George SAND (Histoire de ma vie).

L'ensemble de l'œuvre de R. Adam, appartenant à l'association vient d'être numérisé, dans le but de faire éditer un ouvrage retraçant le travail de celui-ci et de faire perdurer sa mémoire.

Afin d'étoffer cette publication, nous sollicitons toutes les personnes ayant des informations, des anecdotes, des œuvres de Raoul Adam pouvant contribuer au récit de mémoire.

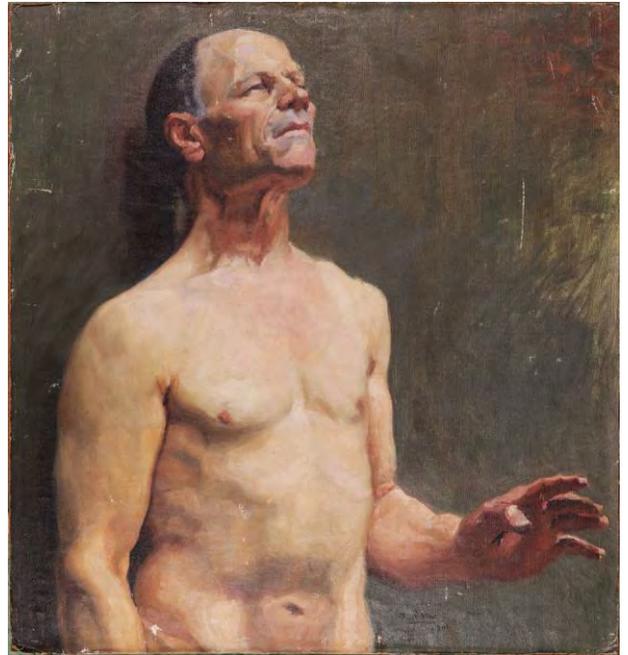
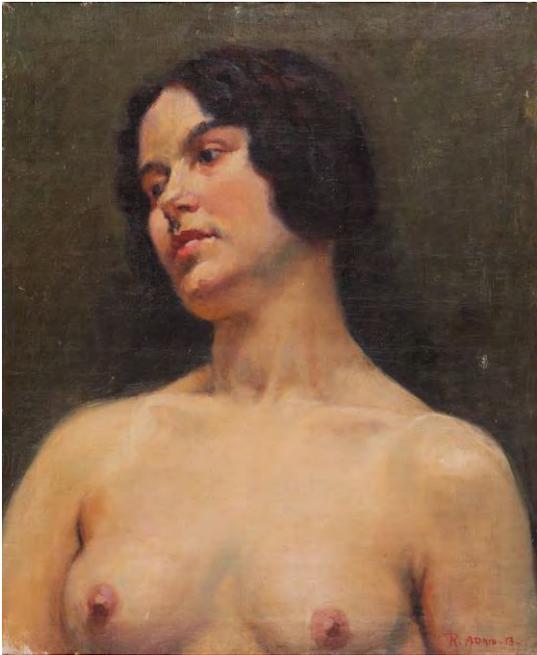
Merci de prendre contact avec l'Association.

Par avance nous les remercions de leur contribution.

les.amis.raoul.adam@orange.fr

Raoul ADAM, berrichon bien ancré dans la région, né à La Châtre en 1881, étudie à Paris l'art pictural et la décoration de théâtre. Durant cette période il expose dans divers Salons (La Nationale en 1910, la Société des Beaux Arts, des Artistes Indépendants et des Artistes Français) ainsi qu'à la galerie Bernheim.

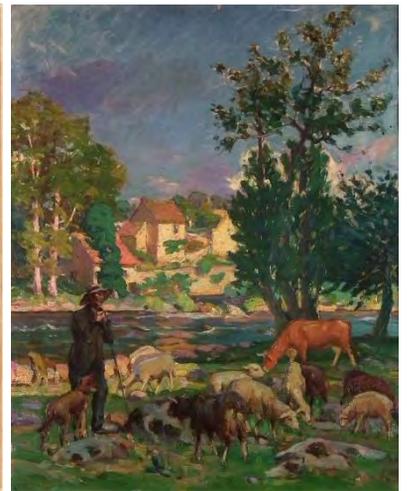
La Mairie de Paris lui achète une de ses toiles (*Paysanne de la creuse*). A cette époque il réalise une grande décoration pour Madagascar (Salakalaves) qui lui vaut les félicitations du Général GALIENNI.



Œuvres très académique durant sa période dans les ateliers Cormon

Il passe de longues vacances dans la vallée de la Creuse à Chambon, où il possède une maison,

Il est mobilisé en 1914 à Châteauroux pendant la Grande Guerre.,



Prisonniers Allemand et esquisse (collection privée) de la grande toile du château Raoul à Châteauroux
De 1920 à 1929, il exerce à Châteauroux en qualité de professeur, au lycée Jean Giraudoux.

Pendant cette période, il fonde avec Ernest NIVET, une école d'art.

La ville de Châteauroux lui passe commande d'une toile, toujours au Château Raoul, aux côtés de celles de Fernand MAILLAUD et d'Abel BERTRAM.

A partir de 1930, il arrive dans le Boischaud où, avec sa seconde épouse Berthe, ils feront construire une maison à Nohant, qui sera aussi son atelier.



Association "les Amis de Raoul ADAM"

Dans la commune depuis 1975, l'Association s'est fixée comme objectif de faire paraître un livre en 2024, afin que perdure la mémoire et l'œuvre de l'Artiste.

Toute personne ayant des informations concernant Raoul ADAM, pourrait nous les transmettre à l'adresse suivante :

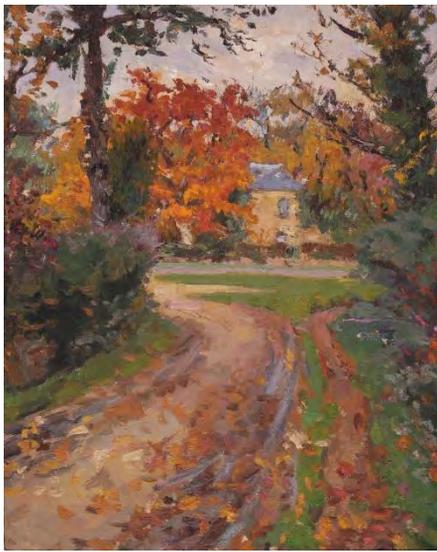
1, Allée des Forges

36400 NOHANT-VIC

Adresse mail : les.amis.raoul.adam@orange.fr

Président : Christian NIEL

Vice-présidents : Jean Jacques ADAM & Michel DEMOULE



Le pavillon Flaubert



Four de potiers à Verneuil



Ce diorama réalisé par Raoul Adam risque de disparaître si rien n'est fait pour le conserver. Il a longtemps été exposé dans l'atelier du peintre.



Vieille maison à Nohant



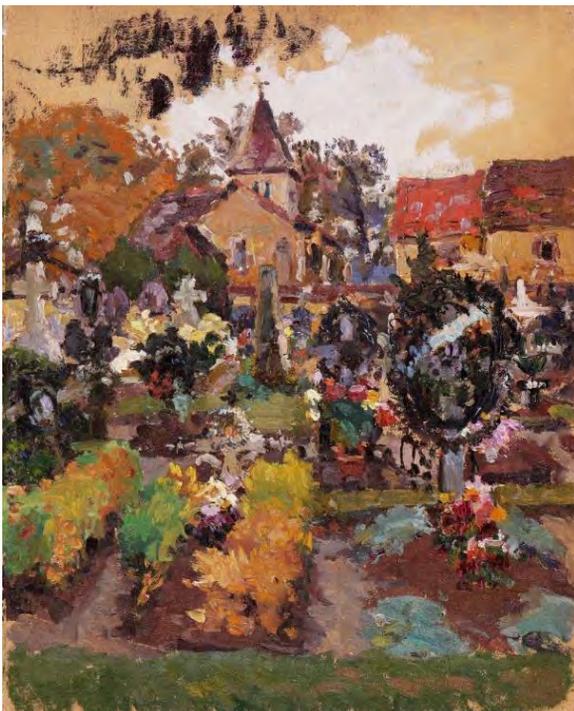
La Chicotterie, un des trois domaines de George Sand à Nohant



Pot de Zinias



Panier de pêches à Nohant



Il est inhumé en 1948 dans le petit cimetière de Nohant.



BONNIE HILF REUSE
ANNIE 2024